

Vous recrutez du personnel? ***Optez pour une stratégie gagnante***

Le recrutement implique une série de gestes souvent complexes allant de la préparation de l'offre d'emploi jusqu'à l'évaluation des candidatures. Vous trouverez auprès d'Emploi-Québec des outils efficaces pour mener à bien chacune des étapes de votre recherche de personnel.

Pour diffuser gratuitement vos offres d'emploi

Emploi-Québec vous offre, sur son site **emploiquebec.net**, le service **Placement en ligne**. Grâce à ce service gratuit, vos offres d'emploi jouiront d'une plus grande visibilité auprès des personnes à la recherche d'un emploi, y compris les étudiants et étudiantes.

Placement en ligne vous permet d'inscrire et de diffuser vous-même vos offres d'emploi et ce, 24 heures sur 24. Vous pouvez également consulter des candidatures et effectuer le suivi de vos postes à pourvoir. De plus, en inscrivant des « Alertes-Candidats! », vous pouvez recevoir par courriel, tous les jours ou une fois par semaine, les nouvelles candidatures qui correspondent à vos critères.

Si vous avez besoin d'aide pour publier une offre d'emploi dans Placement en ligne ou si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez joindre le Centre d'assistance au placement, au 1 866 640-3059.

Pour vous inscrire à Placement en ligne, vous devez fournir votre numéro d'entreprise du Québec (NEQ). Pour l'obtenir, communiquez avec le Registraire des entreprises (REQ) au 1 888 291-4443.



Recrutement

Pour vous informer sur le marché du travail

Comme tout bon décideur, vous n'aimez pas gérer à l'aveuglette. Pour mettre au point votre stratégie de recrutement, vous cherchez de l'information provenant de sources reconnues.

Nous vous offrons une vaste gamme de produits et d'outils d'information sur les caractéristiques et sur les tendances du marché du travail. Par exemple, à partir de notre site **emploiquebec.net**, vous avez accès à **IMT en ligne**. (IMT pour « information sur le marché du travail »).

Grâce à IMT en ligne, vous pouvez plus facilement :

- rédiger une description de tâches,
- déterminer le salaire à offrir,
- vérifier les exigences reliées à l'exercice d'une profession,
- vous renseigner sur la disponibilité de la main-d'œuvre,
- connaître les programmes de formation offerts sur votre territoire,
- obtenir de l'information sur votre secteur d'activité (principales professions, croissance prévue de l'emploi, etc.).

Vous pouvez aussi consulter, dans emploiquebec.net ou dans les centres locaux d'emploi (CLE) une foule d'autres publications sur le marché du travail au Québec et dans chaque région.

Pour en savoir davantage sur ce que peut vous offrir Emploi-Québec, consultez la rubrique *Entreprises* de notre site **emploiquebec.net**, ou communiquez avec le personnel des services aux entreprises de votre centre local d'emploi.